



Observatoire de la Dépense Publique

Contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo

DIALOGUE NATIONALE POUR UNE PAIX DURABLE EN RDC

ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF SUR LA PAIX ET LA RECONSTRUCTION NATIONALE

TERMES DES RÉFÉRENCES

Mai 2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA CONFERENCE

1.1 Introduction

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays doté d'immenses ressources naturelles et agricoles, mais demeure en proie à une crise profonde, marquée par l'instabilité politique, l'exploitation abusive de ses richesses et une pauvreté persistante. Avec une superficie de 2 345 000 km², une diversité climatique propice à l'agriculture et une population réunissant plus de 300 tribus, la RDC dispose d'atouts considérables pour son développement. Pourtant, depuis plus de six décennies, des choix politiques et économiques inadaptés ont conduit à la marginalisation des populations, à une explosion démographique non maîtrisée et à l'aggravation des inégalités sociales.

Le sous-développement du pays est alimenté par des structures économiques inéquitables et une dépendance excessive aux puissances étrangères, qui exploitent la fragilité institutionnelle pour s'approprier nos richesses. Cette situation est aggravée par l'insécurité chronique, notamment à l'Est du pays, où l'action des mouvements rebelles depuis 1997, dont le plus récent est le M23, soutenu par le Rwanda et les grandes puissances internationales, contribue à l'effondrement du tissu économique et social. Ces tensions alimentent un conflit insidieux contre les populations civiles, les plongeant dans une misère extrême, caractérisée par la famine, la propagation des maladies et une précarité généralisée.

Les réformes superficielles ne suffisent plus : une transformation structurelle en profondeur s'impose pour restaurer la dignité des citoyens et jeter les bases d'un développement durable. Il est impératif de repenser la gouvernance en plaçant la population au centre des décisions, en promouvant un modèle de développement endogène et en instaurant une gestion équitable et transparente des ressources naturelles.

Face aux défis actuels, de nombreuses initiatives ont été annoncées, mais aucune n'a réellement proposé l'inclusion de la population dans le processus de paix. La présente proposition de dialogue intercongolais entend corriger cette lacune en plaçant les citoyens au cœur de la solution.

II. OBJECTIF GLOBAL

Le **dialogue sur la paix et la reconstruction nationale** a pour objectif central l'élaboration d'un **Livre Blanc**, appelé à constituer un **véritable programme de réformes et d'actions concrètes**. Ce document de référence visera à **poser les fondements d'un État de droit et d'une paix durable**, à travers la mise en place de **services publics performants** et le développement **d'infrastructures économiques solides**.

L'ambition portée par ce processus est claire : **faire de la République Démocratique du Congo un pays moderne, prospère et démocratique**, en répondant aux aspirations profondes du peuple congolais.

Le dialogue devrait aboutir à la **conclusion d'un Accord politique global**, socle d'un consensus national renouvelé, et à la **formation d'un Gouvernement d'Union**

nationale transitoire, chargé de conduire la mise en œuvre des réformes prioritaires issues des travaux.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Mise en place d'une commission nationale chargée d'organiser le dialogue intercongolais ;
2. Rendre public le projet de conférence par un point de presse pour expliquer ses objectifs, sa méthodologie et ses résultats ;
3. Rendre public le calendrier de travail devant conduire à la tenue du dialogue en présentiel et en ligne ;
4. Identifier les personnes compétentes, expérimentées pour traiter des différents aspects des études ;
5. Constituer le grand groupe d'échanges et les cinq grands groupes sectoriels et le groupe de coordination ;
6. Organiser chaque groupe en lui dotant d'un modérateur et un rapporteur.
7. Faire la recherche documentaire sur des études sectorielles menées par les structures de l'Etat, auprès de la coopération bilatérale et multilatérale, vers la société civile...
8. Recevoir les rapports des ateliers ;
9. Convoquer et tenir la conférence ;
10. Produire et rendre public le livre blanc produit par la conférence ;
11. Le démarrage de la 1^{ère} phase de la constitution d'un Gouvernement d'Union Nationale

IV. RESULTATS

- Commission nationale chargée d'organiser le dialogue intercongolais installée
- Le point de presse tenue
- Le calendrier de travail rendu public
- Les personnes parties prenantes de la CNR identifiés
- Les groupes de travail constitués et organisés
- La recherche documentaire lancée.
- Les rapports des groupes thématiques rédigés
- La conférence Nationale convoquée et réalisée
- Le livre blanc produit et présenté à l'opinion nationale et internationale
- La Première phase de constitution du Gouvernement d'Union Nationale a été lancé

V. LA METHODOLOGIE DE LA CONFERENCE

Nous partons d'un constat trop souvent négligé : la République Démocratique du Congo compte 26 provinces, dont 2 sont actuellement sous occupation. Le processus de dialogue proposé prend acte de cette réalité, mais refuse toute forme d'exclusion territoriale. **Il s'ancrera simultanément dans l'ensemble des 26 provinces**, selon une démarche ascendante, inclusive et progressive.

Dans les provinces occupées, il est essentiel de **demander aux autorités de fait de laisser les communautés locales participer librement**, au nom du patriotisme et de l'intérêt supérieur de la nation. **Les organisations de la société civile, présentes sur**

l'ensemble du territoire, y compris dans les zones sous tension, joueront un rôle central de médiation et de facilitation.

Car les populations de ces territoires sont Congolaises. Leur voix doit être entendue, leurs souffrances prises en compte, et leur avenir construit avec elles. **L'objectif est clair : mettre fin à la crise, restaurer l'unité nationale, et garantir que personne, aucun territoire, ni aucune partie prenante ne soit exclu du processus.**

Dans chaque province, un **dialogue provincial** sera organisé, précédé par des **réunions de travail dans chaque territoire**. Ces rencontres permettront de préparer la participation du territoire aux assises provinciales, en désignant une **délégation de 10 experts** par territoire. Cette délégation contribuera à une **revue fonctionnelle** de la province et formulera des **propositions de solutions concrètes et adaptées aux problématiques locales**.

Un **rapport-synthèse de chaque conférence provinciale** sera élaboré et viendra **alimenter le dialogue national**. Parallèlement, une revue fonctionnelle sera également conduite **au sein des administrations centrales sectorielles**, notamment dans les ministères, au Parlement, et dans les institutions judiciaires, afin de dresser un état des lieux global et transversal du fonctionnement institutionnel.

L'organisation du **Dialogue National pour la Paix et la Reconstruction** s'inscrira dans un **processus en plusieurs phases**, qui seront détaillées ci-après.

Phase 1 : Préparation

- Mise en place d'une commission nationale chargée d'organiser le dialogue intercongolais ;
- Elaboration et publication d'un calendrier de travail
- Identification des parties prenantes de la conférence établissement des contacts
- Constitution des groupes de travail et leur organisation
- Suivi du travail des groupes jusqu'à l'élaboration des rapports.
- Convocation et tenue de la conférence nationale.
- Les échanges en ligne joueront un très grand rôle.

Phase 2 : Ténue de la conférence basée essentiellement sur l'enrichissement des rapports de groupe de travail et leur fusion dans un rapport global qui devient le livre blanc ou programme alternatif de l'installation d'une paix durable, la reconstruction et l'émergence pour la RDC.

Phase 3 : Ténue de la Table Ronde politique

Les **conclusions issues du Dialogue citoyen global et inclusif** seront officiellement présentées au cours d'une **Table ronde politique**, réunissant les **délégations représentatives de toutes les parties prenantes** : acteurs politiques, représentants de la société civile, autorités traditionnelles, leaders communautaires, confessions religieuses et partenaires techniques.

Cette Table ronde constituera un **espace de validation politique des orientations stratégiques** formulées lors du dialogue, en vue de dégager un **consensus national fort** autour des réformes à engager.

Les **solutions à adopter devront tenir compte des forces et faiblesses identifiées** au cours des consultations précédentes, afin de garantir la pertinence, la faisabilité et l'ancrage national des engagements. Elle visera également à baliser la voie vers la **signature d'un Accord politique global**, préalable à la mise en place d'un **Gouvernement d'Union nationale transitoire**.

Phase 4 : Mise en place d'un Gouvernement issu de la réforme de l'État

La troisième phase du processus de refondation institutionnelle consiste en la **formation d'un Gouvernement nouveau**, directement issu des réformes structurelles engagées pour transformer en profondeur le modèle de gouvernance publique. Elle s'appuie sur une réforme majeure, centrée sur la **réduction drastique du train de vie de l'État**, que l'on peut résumer ainsi :

La République Démocratique du Congo (RDC) est confrontée à une crise structurelle ancienne, enracinée dans un modèle économique qualifié de « désespérément extraverti » (ODEP, 2025), hérité de plus d'un siècle et demi de domination coloniale et néocoloniale. Ce modèle a instauré une économie dépendante des exportations de matières premières, dominée par les capitaux et les technologies étrangers, et soumise aux mécanismes d'accumulation des puissances dominantes.

En dépit de son immense richesse naturelle, le pays demeure faiblement industrialisé et administrativement affaibli. L'État se caractérise par un train de vie excessif, illustré par la **prolifération des structures et des compétences**, une gouvernance hypertrophiée, et une **gestion abusive des privilèges publics** via la liste civile. Résultat : *116 entreprises publiques en faillite*, un nombre démesuré de ministres, une diplomatie dispersée, et des rémunérations publiques totalement déconnectées des réalités économiques.

Face à ce déséquilibre, l'**Observatoire de la Dépense Publique (ODEP)** préconise une **réforme de grande ampleur**, destinée à **réorienter les ressources publiques vers le développement participatif**. Cette réforme repose sur trois piliers : la **réduction rigoureuse du train de vie de l'État**, la **rationalisation des structures institutionnelles**, et la **priorisation des dépenses** dans les secteurs stratégiques tels que l'éducation, la santé, les infrastructures et l'économie productive.

L'objectif est clair : bâtir un **État sobre, efficace et souverain**, moteur d'un développement **endogène, autocentré et autodéterminé**, ancré dans la justice sociale et l'égalité des chances.

Il ne s'agit plus d'ajustements cosmétiques, mais d'un véritable **changement de cap politique**. Il s'agit de rompre avec le modèle néocolonial de consommation pour faire émerger **une puissance publique tournée vers les besoins du peuple**, où chaque franc investi participe à la transformation du système productif national et à l'émancipation des citoyens.

Comme le souligne l'ODEP : « *Ce développement n'aura de sens que s'il est assumé par des populations conscientes de sa nécessité, aptes à agir et décidées à le faire.* »

VI. LES INTERVENANTS

Les intervenants seront principalement constitués des **modérateurs** et **rapporteurs** désignés pour animer et synthétiser les travaux des groupes thématiques. À ceux-ci s'ajouteront des **experts invités** par les organisateurs du dialogue, dont la mission sera d'apporter un éclairage technique, analytique ou stratégique afin d'enrichir les échanges et d'orienter les recommandations.

VII. LES PARTICIPANTS

Les participants au dialogue seront issus de **l'administration publique**, de **la société civile**, des **universités**, des **confessions religieuses**, des **organisations de jeunesse**, des **organisations de défense des droits des femmes**, des **institutions de recherche**, ainsi que des **médias**.

Cette diversité a pour objectif de favoriser une participation inclusive et représentative, à même d'enrichir les réflexions et de porter collectivement les recommandations issues des travaux.

VIII. LA DUREE, LIEU ET PERIODE DE LA RENCONTRE

Le dialogue national inclusif sur la paix et la reconstruction nationale se déroulera en plusieurs phases successives. Elle débutera par des consultations dans chacun des **145 territoires**, permettant une analyse approfondie des réalités locales. Ces travaux seront ensuite consolidés au niveau des **26 provinces**, où une synthèse des contributions territoriales sera réalisée. Enfin, dans une volonté de rompre avec la centralisation systématique des processus décisionnels à Kinshasa, la phase finale se tiendra dans une province non occupée par la rébellion. Elle réunira les conclusions issues des 26 provinces en vue de leur harmonisation et validation définitive.

Ce processus sera conduit avec l'appui d'**experts sectoriels** issus des administrations, des universités, des églises et de la société civile, garantissant une approche rigoureuse et multidisciplinaire. L'objectif ultime est la finalisation d'un **Livre blanc**, document de référence destiné à orienter les politiques publiques et les réformes nécessaires.

IX. THEMES PROPOSES

Note : Ces différents thèmes seront regroupés en cinq grands secteurs correspondants à cinq grands ateliers du dialogue national inclusif sur la paix et la reconstruction nationale :

1. Gouvernance
2. Secteurs sociaux
3. Secteurs productifs
4. Les infrastructures
5. Secteurs politiques, sécurité, défense, élection, etc...

N°	LISTE DES THEMES
01	L'école
02	La santé
03	La famille
04	Le rôle de la femme dans la reconstruction nationale
05	La jeunesse et la reconstruction nationale
06	Les migrations, la question ethnique
07	Les conflits ethniques et la réconciliation des communautés
08	La démocratie et la protection de droits de l'homme
09	Les institutions : • La justice • Les partis politiques • La société civile • Les structures administratives locales
10	Etat, nation et développement
11	L'armée, police et services de sécurité
12	L'emploi
13	L'entreprise et le développement
14	Le transport
15	Ajustements structurels, monnaie, crédit et échanges
16	Les choix technologiques : • Technologies traditionnelles • Technologies adaptées • Technologie de pointe
17	Agriculture, sécurité et autosuffisance alimentaire
18	Le phénomène culturel et le développement
19	La place de la coutume et du pouvoir coutumier dans la reconstruction
20	Le phénomène religieux et les autres mouvements philosophiques
21	Information, communication, presse et reconstruction nationale
22	Le village et le développement rural
23	Le développement urbain
24	L'environnement
25	Les relations avec l'étranger :

	• Pays limitrophes • Afrique • Tiers monde • Autres
--	--

Comité pédagogique

Fait à Kinshasa, le 31 Mai 2025

Pour l'Observatoire de la Dépense Publique

Florimond MUTEBA TSHITENGE

Président du Conseil d'Administration